

FEUILLET D'INFORMATION

BILAN COMPLET DES RÉALISATIONS 2009 :

ORIENTATION 1 – Harmoniser les pratiques de gestion de l'arrondissement aux principes de développement durable

- Plusieurs directions de l'arrondissement ont acheté de la vaisselle réutilisable qui est désormais utilisée lors des réunions de travail. Les gobelets en styromousse ont été retirés des machines à café du bureau d'arrondissement. Les employés ont été invités à apporter leur propre tasse au travail ou bien à utiliser les tasses réutilisables appartenant à l'arrondissement.
- La Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social a pris soin d'encourager l'utilisation de vaisselle fabriquée à partir de matières recyclées lors de la tenue de plusieurs événements extérieurs publics comme le Festifaim, la Fête aquatique Splish Splash, le spectacle Hip Hop, Côte-des-Neiges en fête et Côte-des-Neiges en hiver.
- La Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social numérise désormais tous les documents relatifs à la gestion des employés (périodes de vacances, mises à pied, etc.) et fait le suivi électroniquement afin d'économiser du papier.
- Tous les documents d'accueil destinés aux nouveaux employés de l'arrondissement sont désormais accessibles sur le site Intranet de l'arrondissement.
- La Division du greffe a, elle aussi, pris les grands moyens pour réduire considérablement le nombre de documents qu'elle imprime. Parmi ceux-ci, notons que tous les dossiers qui font l'objet d'une décision du conseil d'arrondissement sont désormais présentés uniquement en version électronique à tous les directeurs qui participent aux séances du conseil. De plus, dans le cadre des demandes d'accès à l'information, les documents accessibles qui font moins de 12 pages sont désormais envoyés par courriel aux requérants.
- La Division de l'aménagement des parcs – actifs immobiliers privilégie désormais les versions électroniques lors de l'envoi de conventions et autres documents.
- Un comité de suivi du Plan vert a été créé.
- La Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social a sensibilisé tout son personnel sur l'importance de la collecte sélective. Cette direction a également offert des formations à ses employés manuels sur les façons d'entretenir des édifices de manière écologique et sur l'utilisation des produits écologiques.
- La Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social a sensibilisé les organismes partenaires de CDN—NDG afin qu'ils privilégient la tenue d'événements écoresponsables.

ORIENTATION 2 – Pratiquer une gestion responsable des ressources

- La Division de l'aménagement des parcs – actifs immobiliers a privilégié l'utilisation de matériaux écologiques et favorables à la santé lors de la réfection du chalet du parc Gilbert-Layton, de l'aire de jeux du parc de Notre-Dame-de-Grâce et de la fontaine du parc Jean-Brillant.
- Les membres de la Division de l'aménagement urbain et de la Division des communications de l'arrondissement ont effectué plusieurs déplacements d'affaires en utilisant la voiture électrique de l'arrondissement.
- La Direction des travaux publics a fait l'acquisition de deux camions hybrides pour l'usage des inspecteurs en arboriculture et horticulture.
- Dans ses opérations régulières d'entretien de véhicules, la Direction des travaux publics a privilégié l'utilisation de pièces usagées garanties lors du remplacement de certaines pièces de carrosserie ou de grosses pièces mécaniques.
- La Direction des travaux publics suit de près l'évolution de la gamme des véhicules hybrides lourds qui arrivent sur le marché.
- La Direction des travaux publics a fait l'acquisition de sept tricycles électriques pour sa brigade de propreté. Ils sont chacun munis d'une plate-forme permettant de supporter une poubelle et des outils de nettoyage.
- Des douches équipées d'économiseurs d'eau ont été installées à la piscine intérieure de Notre-Dame-de-Grâce.
- Un système d'éclairage contrôlable à distance et permettant d'économiser de l'énergie a été installé au parc Mandela, au terrain de base-ball du parc Loyola et aux terrains de tennis du parc de Kent.
- Plusieurs directions de l'arrondissement ont rappelé à leurs employés l'importance de fermer les lumières avant de quitter le bureau.
- L'arrondissement a participé à un projet-pilote de récupération des eaux de pluie dans un secteur de Notre-Dame-de-Grâce. 163 barils de récupération des eaux de pluie ont été installés.

ORIENTATION 3 – Favoriser un développement urbain écologique

- L'arrondissement a entamé la construction du futur Centre sportif de Notre-Dame-de-Grâce, à l'angle des avenues de Monkland et Benny. Toutes les mesures ont été prises afin que ce bâtiment soit certifié LEED.
- Du mobilier urbain en plastique recyclé a été installé lors des réaménagements des parcs Jean-Brillant, Georges-Saint-Pierre, Gilbert-Layton et Van Horne. La même chose a été faite lors des travaux de mise en valeur des espaces verts faisant face au Manoir Notre-Dame-de-Grâce, à l'intersection de Monkland–Décarie et au rond-point Bonavista.
- La Direction de l'aménagement urbain a préparé un plan directeur de requalification du secteur Namur—Jean-Talon. Ce plan a été soumis et appuyé par l'Office de consultation publique de Montréal, notamment pour sa contribution à la réduction des îlots de chaleur urbaine en augmentant les espaces verts sur les domaines public et privé.
- L'arrondissement a appliqué le principe de *Walkability* (i.e. favoriser les déplacements piétonniers) aux deux nouveaux projets domiciliaires

ROUGE et VUE, qui vont contribuer à densifier le secteur Namur—Jean-Talon et les environs de la station de métro Namur.

- La Division de l'aménagement des parcs – actifs immobiliers a pris soin d'ajouter des plantations d'arbustes dans ses différents projets de réaménagement des parcs. Cette Division a également retiré partiellement l'asphalte d'un sentier du parc Notre-Dame-de-Grâce, en plus d'éliminer toute utilisation d'asphalte lors du réaménagement de l'aire de bocce du parc Gilbert-Layton et des jeux du parc Jean-Brillant.
- En plus de réduire la consommation d'énergie, les systèmes de contrôle à distance de l'éclairage qui ont été installés dans certains terrains de jeux (voir Orientation 2) permettent une réduction de la pollution lumineuse. La réduction de la pollution lumineuse dans les projets d'aménagement est une des actions indiquées dans le Plan vert.

ORIENTATION 4 – Améliorer la gestion des matières résiduelles et la propreté de l'arrondissement

- L'arrondissement a poursuivi la mise à niveau et l'implantation des équipements de recyclage complets dans 27 immeubles municipaux.
- La Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social a implanté des boîtes de collecte dans les bibliothèques de l'arrondissement afin de favoriser la récupération des piles, des cellulaires et de certains appareils électroniques.
- L'arrondissement a poursuivi ses efforts d'implantation des grands bacs roulants de recyclage de 360 litres dans les immeubles de neuf logements et plus. Au total, 1976 unités de logements de cette catégorie ont été ciblées et 134 grands bacs roulants ont été distribués.
- L'arrondissement a réalisé deux collectes de résidus domestiques dangereux (RDD) à l'aréna Doug-Harvey. Près de huit tonnes de RDD ont été ramassées. Rappelons que l'arrondissement organise annuellement cette collecte spéciale de RDD dans Notre-Dame-de-Grâce afin de cibler les résidants qui peuvent difficilement se rendre jusqu'à l'Écocentre de la Côte-des-Neiges.
- L'arrondissement a tenu une collecte des résidus verts d'une durée de six semaines consécutives au printemps et de 10 semaines consécutives à l'automne. Ceci a permis le ramassage de près de 737 tonnes de résidus verts.
- L'arrondissement a accepté de participer au projet-pilote de bac-sac de la Ville de Montréal.

ORIENTATION 5 – Améliorer la protection de la biodiversité, des milieux naturels et des espaces verts

- L'arrondissement a pris soin de déplacer et de transplanter des arbres dans le cadre des projets de construction du Centre sportif de Notre-Dame-de-Grâce et du réaménagement du terrain de pétanque du parc Jean-Brillant.
- L'arrondissement a réaménagé les aires de jeux et les aires de circulation de la partie nord-ouest du parc Notre-Dame-de-Grâce avec le souci de mieux protéger les arbres en créant une certaine distance avec

les zones achalandées

- 1114 nouveaux arbustes et un nouvel arbre ont été plantés par la Division de l'aménagement des parcs – actifs immobiliers dans le cadre du réaménagement des parcs Roméo-Charrette, Jean-Brillant, Notre-Dame-de-Grâce, Georges-Saint-Pierre et Gilbert-Layton (terrain de bocce) ainsi que lors des travaux de mise en valeur des espaces verts faisant face au Manoir Notre-Dame-de-Grâce, à l'intersection de Monkland–Décarie et au rond-point Bonavista.
- L'arrondissement a planté un total de 380 arbres en 2009.
- Afin de protéger le boisé Marie-Gérin-Lajoie, plus de 60 arbres morts et dangereux ont été coupés. Des troncs ont été laissés sur place pour favoriser la biodiversité du boisé. Il est prévu que plusieurs baliveaux indigènes seront plantés en 2010 et 2011.
- L'arrondissement a poursuivi les interventions de mise en valeur des espaces verts existants en réaménageant complètement les espaces verts faisant face au Manoir Notre-Dame-de-Grâce, à l'intersection de Monkland–Décarie et au rond-point Bonavista.
- Pour embellir les espaces verts, les équipes d'horticulture ont planté 7900 bulbes, principalement des tulipes, ainsi que 26 000 plantes et fleurs.
- L'arrondissement a offert du soutien à la gestion de six jardins communautaires, en plus d'appuyer le retour de deux projets initiés en 2008, soit la réalisation d'un jardin de fleurs au parc Georges-Saint-Pierre et la tenue d'un marché extérieur de fruits et légumes dans Notre-Dame-de-Grâce.
- La Direction des travaux publics a rénové huit jardinets au jardin communautaire Rencontres.

ORIENTATION 6 – Promouvoir le transport durable

- 12,4 km de voies cyclables ont été ajoutées dans CDN—NDG.
- Des nouveaux supports à vélos ont été installés au Centre communautaire Walkley et au parc Notre-Dame-de-Grâce. L'arrondissement a également restauré les supports à vélos du parc Jean-Brillant.
- La Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social a rationalisé les opérations d'entretien ménager de ses installations afin de diminuer le nombre de déplacements en automobile des employés en charge de l'entretien. De plus, ces déplacements moins nombreux sont désormais effectués en taxi.

ORIENTATION 7 – Mobiliser les organisations et les citoyens par la sensibilisation et l'éducation environnementale

- L'arrondissement a poursuivi le développement d'une programmation verte dans ses installations culturelles en créant deux projets d'animation (*Décoration d'un sac réutilisable lors de la Journée de la Terre* et *La boîte à lunch écologique*) et en présentant deux expositions (*Journée mondiale de l'environnement* et *Le vélo*) ainsi que des séances

d'animation estivales relatives à l'agriculture urbaine sur le toit vert de la maison de la culture de Côte-des-Neiges.

- Les éco-quartiers de l'arrondissement ont réalisé 506 activités et interventions de sensibilisation auprès de 13 456 citoyens dans différents dossiers touchant l'environnement et la propreté. Parmi les endroits qui ont été ciblés, notons les immeubles de neuf logements et plus, les commerces et les institutions.
- L'arrondissement a sensibilisé davantage les citoyens en créant une page intitulée L'ENVERT DU CITOYEN dans son bulletin d'arrondissement, *Le Citoyen*. De la sensibilisation relativement à diverses collectes et questions environnementales a également été effectuée sur le site Internet de l'arrondissement : ville.montreal.qc.ca/cdn-ndg.
- L'arrondissement a appuyé et participé activement à la campagne *Je m'active dans mon quartier*, une initiative d'Équiterre favorisant les déplacements actifs (marche, vélo) et le magasinage dans les commerces de proximité.
- Et finalement, l'arrondissement a publié un deuxième bilan annuel des réalisations effectuées dans le cadre du Plan vert.

FIN